m fortune et m famille. Le Dr. Webstet s'était ac lis comme chimiste une rémitation méritée. Il vivait dans des habitudes de folles dépenses aux quelles ne sufisaient pus ses émolumens. L'on croît que des domandes réitérées de miement de la part du Dr.Purkman, dont il était débitenr, l'ont poussé à cette horrible attentut. Son procès doit avoir lieu en janvier prochain.

## DISCRÉTION.

Ua particulier peu discret confin un secret & quelqu'un et le pria instamment de n'en rie . dire à personne. " Soyez tranquille, lui dit celui-ci, je serai aussi dièret que vous...

## Premiers.

Ructorique.

O. Grénier, en version latine.

SECONDE.

A.Thibandean, J,Villenenve, on version greeque.

TROSIÈME.

P.Roussel, en thême.

QUATRIÈME.

J.Perrault, cn version latiue.

A.Trudelle, en thème.

SEPTIEME.

H. Power, en français. Huiriène.

L. Hamol, ca verbes français. J. B. Gagnon,

Décédée à Beauport, à l'âge de 82 uns Mme Defoy, nïeule d'un ecclésiastique el de trois écoliers du séminaire de Québec.

## SOMMATRE

DES PRINCIPALES NOUVELLES D'EUROPE PENDANT LES VACANCES.

> depuis le 8 Septembe. suite et fin

La lettre du Frésident de la République française a causé une surprise et un mécontentement général chez les nations catholiques qui ne peuvent être indissérêntes à la conduite qu'on tient envers leur chef spirituel. Cependant comme le pape n'en avait pas reçu la communication officiellement, il résolut, dit-ou, de la reguder comme non avenue et le bruit court pu'il a ordonné au nonce apostolique à Paris d'agir en conséquence dans son entrevue avec le Président et de ne lui parler de rien.

Pou les propositions renfermées dans h lettre, la conduite du paps avant et vent des preuves, sa déclaration à l'en-devant l'Assemblée.

Le Dr. Purkman étuit distingné pur voyé français, M. de Coroelles, qu'il se servirait du code Nanoléon autant que le permettrait la nature des réformes qu'il voulait établir dans ses Etats; la distribution des charges où l'on ne compte que 404 ecclésiastiques tandis y voit 5375 laïques; l'amnistic très satisfaisante accordee aux Romains I misqu'il n'y a en que 300 déportés, apres de pareilles violences; enfin une administration dont le peuple de Rome est content, en sont de très-fortes.

Le Moiu proprio dont le Président seiguit d'etre si mécontent, probablement pour rendre la pareille au pape, n'a été donné par le Saint Père que comme un programme politique dont on ne peut juger que nar les effets.

La lettre du Président, vue de mauvais mil par l'Assemblée, a sans doute été pour quelque chose dans la retraite de M. de Falloux du ministère et a amené la démission du général Ruihières choqué de ce que le Président choisissait un subalterne pour lui communi juer ses projets sur les affaires de Rome.

On dit encore que le refus des ministres l'adopter la politique du Président au sujet du pape, causa lour chute et amena la formation d'un ministère unique dans son genre, depuis la charte de Louis XVIII L'Assemblée étonnée de cet acte de vigneur, ne sut trop qu'en penser et attendit avec impatience les actes du gouvernement personnel.

On a soumis à l'Assemblée plusieurs propositions, qui sont la réclamation faite au nom de Mme. la Duchesse d'Ortéans, d'un douaire de 300,000fr.refusé depuis la Révolution; l'amnistie des déportés de juin et le rappel des deux branchés royales de l'exil repoussée, par M. Berryer, au nom des légitimistes, et regardée comme inopportune par le gouvernement. Mais elles furent toutes rejetées.

On traita de la même manière une loi organique de l'enseignement dont voici l'histoire. Présentée par les ministres à l'Assemblée législative, celle-ci chargea une commission choisie dans son sein, le l'examiner et d'y faire les modifications convenables. Mais la constitution prescrit le renvoi préalable au Conseil d'Etat des projets de loi sortis des porteseuilles ministériels. Le Conseil uyant donc réclamé ce droit, on le lui contesta, en disant que les changements subis par le projet de loi, dans les mains de la commission, rendaient l'application de la loi impossible. L'Assemblée ayant cédé, le President, en compensation, lui accorda l'abolition des certificats d'éaprès su publication, a montré qu'il n'y tudes compris dans le projet de loi qu'on

Néanmoins elle en conserva un vif reaentiment qui éclita à l'eccases es la demande de 20000 f. faite au nom du viccprésident, j'our les l'mis de sen entretien. M. Poulay de la Meuthe qui avait contribué à la victoire du cerseil érreuva un refui, dont le contre-coupse fit sentir au Président qui songeait aussi à faire des demandes d'argent.

Le sumeux proces de Versailles s'est terminé bien paisiblement. L'avocat des accusés ayant déclaré qu'il commencemit pur prouver le droit de l'insurrection, on ne voulut pas l'écouter; et lui de crier à la tyrannie, à l'oppression! mais n'avant pas voulu prendré un autre movem de défense, le juré prononça son verdict. déclarant presque tous les accusés conpables. Dix-sept furent condamnés à la déportation.

La Suisse devenue dans ces derniers temps l'égout de l'Europe, est maintenant ie théâtre de luttes acharnées entre les partis. Le plus puissant est celui des radicaux dont tous les efforts tendent à persécuter les Catholiques, qui y donnect prise par leur peu d'union. Dernièrement on a fermé le séminaire de Fribourg dont l'évêque est en exil depuis long-temps.

Le retour du pape à Rome qu'on avnit annoncé comme prochain est encore retardé par le rappel de M. de Corcelles en qui le Saint Péreavait une confiance entière qu'il u'a jugé à propos d'accorder à son successeur.

LETTRE D'UN ÉCOLIER SUR L'APPA-RITION DU CHOLÉRA AU SÉMINAIRE.

Comment vous peindre les socnes de donleur qui se sont passées sous mes yeux dans les dernières ving quatre houres qui viennent de s'ecouler? Mon cœur est glace d'effroi à la seule pensée des horreurs dont j'ai été le témoin; et une seule espérance me sontient, c'est de me voir dans quelques instants éloigné de ce séjour de mort. Peut-être m'exprimerais-je mieux si j'étais en votre préscuec; mais la longue distance qui nous sépare me permet de vons écrire cette lettre, nvant de pouvoir jour de votre si douce compagnie.

Eh bien done, depuis quelques jours des bruits sinistres fremplissaient Québec; déjà plusieurs personnes étment mortes après une maladie de quelques moments; mais nos médecins, pour culmer les esprits, assuraient que leur mort n'était pas causée par l'épidemie qui depuis longtemps paraissait nous menacer. Les Messieurs du Séminaire, se consiant en leurs paroles, et emignant d'ailleurs d'être accusés de jeter imprudemment était point du tout contraire, et si l'on en espère voir reparaître bientôt lui-même l'alarme dans la population de la ville, persistaient tenjours à nous retenir dans